

État de santé de la batterie



Date du diagnostic : 19/09/2025 à 12:19 Europe/Paris

Édition à jour disponible sur
<https://certificate.get-moba.com/certificates/c4420b142a9.pdf>



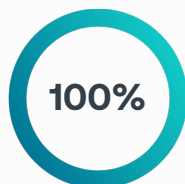
Citroën ë-C4

VIN : VR7BCZKXCNE083721

Date de mise en circulation : 31/03/2023

Kilométrage : 20 700 km

État de la batterie



État de Santé (SOH) ⁽¹⁾

Capacité utile restante / Capacité utile neuve ⁽²⁾

45 kWh / 45 kWh

⁽¹⁾ SOH issu des données fournies par le système de gestion de la batterie du constructeur (BMS). Ce SOH n'est pas testé indépendamment du constructeur.

⁽²⁾ La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.

Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 70%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

Autonomies ⁽³⁾

📍 Usage urbain

☀ Été (25°C)

376 - 416 km

🌨 Hiver (0°C)

282 - 312 km

📍 Usage autoroute

264 - 292 km

228 - 252 km

📍 Usage mixte

333 - 368 km

266 - 294 km

⁽³⁾ Calculé dans des conditions de références. L'autonomie réelle d'un véhicule électrique dépend de votre consommation.